



**APRÈS LE SUCCÈS
 DU 5 MAI**

on ne lâche rien !

Le Front de gauche se félicite du succès historique de la marche du 5 mai. Un an après l'élection de François Hollande, cette manifestation a confirmé d'une part le refus du peuple de gauche de la politique d'austérité menée par le gouvernement, d'autre part la possibilité de rassembler une majorité alternative appuyant une autre politique. La présence de très nombreux syndicalistes, salariés d'entreprises en lutte et le caractère populaire de la marche forment de ce point de vue un grand sujet de satisfaction. De même que celle d'Éva Joly et de nombreux élus, responsables et militants d'Europe Écologie-Les Verts, qui constitue un événement majeur. Enfin, le mot d'ordre de changement de régime qu'exprime l'appel à une VI^e République a largement irrigué la marche.

La réponse du gouvernement n'a pas été à la hauteur de cette formidable aspiration. Au lieu de rassurer ceux qui ont permis la défaite de Nicolas Sarkozy il y a un an, Jean-Marc Ayrault a préféré dire une fois de plus sa sollicitude pour les chefs d'entreprise et annoncer la privatisation partielle d'entreprises publiques ! De son côté, Manuel Valls joue la provocation en minorisant outrageusement le nombre de manifestants.

Cette marche établit un rapport de force, ouvre de nouvelles perspectives, galvanise les énergies, mais elle doit surtout être le début d'un processus. C'est pourquoi le Front de gauche, dans le même objectif d'élargissement que le 5 mai, propose d'ores et déjà d'autres rendez-vous dans les semaines à venir :

- le maximum d'initiatives populaires **le premier week-end de juin** sur le même mot d'ordre que la marche du 5 mai contre l'austérité, la finance et pour la VI^e République, sous des formes décidées localement : marches, rassemblement, etc. dans les régions et départements
- le soutien à la marche des femmes contre l'austérité **le 9 juin**
- le soutien et la participation à la manifestation pour un grand service public de santé et d'action sociale, pour une sécurité sociale **le 15 juin**
- les assises **du 16 juin** dont nous proposons la co-organisation à tous ceux, personnalités, associations, syndicats et forces de gauche qui partagent les objectifs d'une politique alternative à celle appliquée aujourd'hui par le gouvernement.



« Proposons la réunion d'assemblées citoyennes ouvertes à toutes les forces de gauche et la tenue d'assises nationales pour la refondation sociale et démocratique [...] pour [...] la construction [...] d'un nouveau contrat politique pour le pays, autour 2 axes : un programme de lutte contre la domination de la finance, avec une réforme fiscale d'ampleur, un contrôle public et démocratique sur les banques, le crédit, la monnaie et la finance, la priorité donnée aux salaires, à la protection sociale, à la sécurisation de l'emploi, aux services publics, à l'investissement industriel et écologique contre les dividendes et la rentabilité financière. »

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF
Humanité Dimanche - P.24 - 11 au 17/4/2013

« Le volet flexibilité ne nous va pas du tout, aussi bien sur les accords de mobilité que sur le maintien de l'emploi et la notion de licenciement économique. Les amendements d'EELV (Écologie-les Verts) auront pour objectif de sécuriser les salariés et de rendre moins flexibles les dispositions prévues concernant la précarité des salariés dans cet accord (ANI)... Penser qu'améliorer la compétitivité, alléger les charges et permettre les licenciements ce sont des solutions, c'est une impasse totale. »

Jean-Vincent Placé, EELV président du groupe au Sénat - *Humanité* - 24/4/2013

« Il ne faudrait pas, qu'au nom du « tout emploi », nous acceptions le démantèlement du contrat de travail et des droits sociaux... Il n'est pas sûr du tout qu'au sein de la gauche, cet accord soit majoritaire. La marge de manœuvre existe pour le modifier. »

Marie-Noëlle Lienemann, sénatrice PS de Paris - *Humanité* - 24/4/2013

« Il ne faudrait pas qu'une dépenalisation de l'euthanasie s'impose du fait d'un accès insuffisant à des professionnels compétents ou d'une mauvaise application de la loi. Ce que j'observe, c'est que moins on est compétent pour prendre en charge les symptômes de ces patients, plus on a de risque de trouver dans ces services des patients réclamant d'en finir ; et plus ces services incompetents seront tentés de répondre à la demande de mort par une euthanasie si elle est légale, alors qu'il s'agissait surtout d'une demande de soulagement. Il serait terrible d'arriver au paradoxe qui ferait que ceux qui ont le moins accès à une médecine de qualité ne trouvent d'autre voie que de devoir demander l'euthanasie pour ne plus souffrir. »

Éric Fossier, médecin, président de la Coordination bretonne de soins palliatifs - *Humanité* - 19/4/2013

« Bisphénol A, interdit de biberon mais encore présent dans nombre d'objets (plastiques, conserves, amalgames...) met en danger les générations futures. L'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES) vient d'alerter sur les risques accrus de cancer... 23% des femmes enceintes sont exposées à des taux à risque en particulier celles manipulant des tickets de caisse. »

Humanité Dimanche - P. 32 - 11 au 17/4/2013

« Au centre municipal de santé de Gennevilliers, on soigne sans frais jusqu'à minuit : les patients n'ont pas à assurer la moindre avance. C'est une première nationale et régionale. Et l'aboutissement d'un travail de 10 ans. »

Anne-Laure de Laval
Humanité Dimanche
P. 42 - 11 au 17/4/2013

PROCHAINES RÉFORMES quels enjeux ?

Dans le domaine de la santé et de la protection sociale, plusieurs réformes sont annoncées par le gouvernement. Que faut-il en penser ?

1. Les retraites

Alors que la réforme de 2003 puis celle de 2010 devaient être des réformes qui mettent les régimes de retraites hors des risques de faillite, le gouvernement a commandité un nouveau rapport au Conseil d'orientation des retraites et à un « groupe de sages », pour la fin juin. Une nouvelle réforme s'annonce donc pour la fin de l'année. Le Premier ministre a annoncé ne pas toucher à l'âge ouvrant droit au départ en retraite, mais a aussi parlé d'augmenter le nombre d'années de cotisation. En fait, c'est l'âge limite qui va être une variable d'ajustement. Il ne faut pas oublier que c'est cet âge qui détermine le calcul de la scandaleuse décote. Un des scénarii est donc le maintien de l'âge ouvrant droit à 62 ans, mais un recul de l'âge limite à 68, voire 69 ans, et une augmentation de la décote possible au-delà des 25% plafond actuel. La proposition des communistes et du Front de gauche d'un départ à 60 ans à taux plein, avec l'ouverture de négociations sur la prise en compte de la pénibilité, est plus que jamais d'actualité. Nous sommes pour un régime par répartition à prestations définies pour avoir une garantie du montant des pensions durant son temps en retraite.

2. Le financement de la protection sociale

C'était déjà un des axes de la conférence sociale de juillet 2012. Le gouvernement veut revoir le principe du financement de la protection sociale par les cotisations du travail. Il veut accélérer le glissement sur le financement par l'impôt. C'est un cadeau supplémentaire au patronat. C'est un désengagement des employeurs de la protection sociale alors que les entreprises sont les premières à bénéficier de la protection sociale. Ce n'est pas une mesure de gauche. La proposition des communistes et du Front de gauche est de moduler les cotisations employeurs pour mettre plus à contribution les entreprises ne favorisant pas l'emploi, la formation, les salaires. Nous avons en plus la proposition d'un cotisation des revenus financiers.

3. La perte d'autonomie

Il semble qu'une réforme soit prévue pour la fin de l'année 2013 ou le début de 2014. Le gouvernement parle de prise en charge par le régime obligatoire et le complémentaire de la perte d'autonomie. Or qui dit complémentaire dit aussi l'assuranciel. C'est la porte ouverte aux grands groupes financiers et assuranciers. Les communistes et le Front de gauche proposent une prise en charge à 100% par la Sécurité sociale et le développement des services publics pour la perte d'autonomie.

4. La politique familiale

Les annonces sont claires, il faut remettre en cause l'universalité des prestations familiales. Ce qui peut paraître une bonne idée est en fait une remise en cause des fondements de la protection sociale inventée en 1946. La politique familiale sert à compenser le surcoût lié à la venue d'un enfant. Elle ne sert pas à diminuer les écarts sociaux entre les riches et les pauvres, cela est du domaine de la politique sociale. Les communistes et le Front de gauche propose des allocations universelles, sans limitation liée aux revenus dès le premier enfant et parallèlement une vraie politique sociale audacieuse avec l'augmentation du smic, des salaires, des minima sociaux.



APPEL

pour une protection sociale universelle et solidaire

un appel unitaire du Front de gauche/Santé a été lancé pour la Sécurité sociale universelle et solidaire
il est possible de le rejoindre à l'adresse : sante@pcf.fr

Il commence avec les mots forts prononcés à l'Assemblée nationale par le ministre communiste du Travail Ambroise Croizat : « **Jamais nous ne tolérerons que soit renié un seul des avantages de la Sécurité sociale. Nous défendrons à en mourir, et avec la dernière énergie, cette loi humaine et de progrès** ».

Nous sommes les héritiers de cet engagement.

Cet appel considère que la Sécurité sociale solidaire et universelle est une des alternatives à l'austérité. C'est une solution pour avoir le droit de se soigner, de construire une famille, d'avoir le droit à la retraite.

Il se termine par ces mots :

NOTRE AMBITION : le nécessaire et le possible pour une autre efficacité !

- des dépenses remboursées à 100% par la Sécurité sociale
- la retraite pleine et entière à 60 ans
- l'accès à l'hôpital public partout et pour tous sur tout le territoire
- l'accès à un service public de santé de proximité
- une politique familiale assise sur la cotisation, active et préservant le droit au travail des femmes
- une prise en charge à 100% de la perte d'autonomie toute au long de la vie
- l'indexation des pensions de retraites
- une gestion démocratique de la sécurité sociale

Préserver l'UNICITE de la Sécurité sociale, à travers notamment le financement !

LA COTISATION, qui structure les principes mêmes du système, est bien au cœur de la bataille pour l'appropriation et la répartition des richesses produites.

Seule la mobilisation populaire peut imposer une autre orientation de l'argent disponible pour les besoins humains, notamment par une réforme efficace de l'assiette des cotisations patronales.

**avec le Front de gauche
nous (les signataires) nous engageons
à tout faire, ensemble
pour créer les conditions d'une véritable alternative**

DES CHIFFRES

440 000

C'est le nombre de personnes supplémentaires, vivant dans un ménage dont le niveau de vie est en dessous du seuil de pauvreté (964€/mois). Cette hausse de la pauvreté, qui impacte à plus forte raison les retraités, les étudiants et les chômeurs, « touche particulièrement les familles », rappelle l'Insee.

Humanité - 3/4/2013

2,7

C'est le nombre de millions d'enfants qui grandissent dans des familles pauvres, en hausse de 278 000, selon l'Insee.

Humanité - 3/4/2013

2 milliards et ½

C'est le coût de la généralisation des complémentaires santé obligatoires dans l'ANI. Soit un coût prohibitif pour Jean-Paul Benoit, président de la Fédération des Mutuelles de France, puisque ce dispositif ne couvrira que 400.000 salariés, à mettre en parallèle avec les 4 millions de Français privés de mutuelles ou de contrats de prévoyance.

Humanité - 3/4/2013

14

C'est le nombre de millions que Bernard Arnault a réalisé comme montages financiers en Belgique, révélé par *l'Humanité*, le 19 septembre dernier. La première fortune de France y avait transféré en deux ans, de 2008 à 2010, plus de 14 milliards d'euros... Le même mois, Arnaud Montebourg se lançait dans une de ses envolées lyriques: avec une telle somme, on pourrait « redresser définitivement la Sécurité sociale, recapitaliser Peugeot, sauver Arcelor Mittal, faire des autoroutes gratuites, faire tellement de rêves ».

Humanité - 12 et 13/4/2013

60

C'est le nombre de milliards par an que coûte la fraude fiscale à la France.

Humanité Dimanche - 11 au 17/4/2013


26,338

C'est le nombre en millions de chômeurs dans l'Union européenne. (27 pays).

Humanité Dimanche - 11 au 17/4/2013



3 QUESTIONS À Françoise Jaffre déléguée syndicale CGT à l'EPHAD de Port-Louis, Morbihan

 **Dans ton établissement, vous menez des actions depuis octobre 2012, peux-tu nous présenter ce qui a motivé cette mobilisation ?**

Elle fait suite à la présentation d'un nouveau plan de retour à l'équilibre financier par la direction. Ce nouveau plan comporte 2 suppressions de postes (coiffure et culture à l'hôpital), une caution de 900€ demandée à chaque entrant sur le secteur EHPAD, etc., provisionner pour la réalisation d'un projet architectural qui pourrait voir le jour vers 2020 et le non remplacement des 3 premiers jours d'arrêt maladie. **Dans la plupart des services le non remplacement des 3 premiers jours de maladie se traduit par un sous-effectif.** L'effectif normal étant déjà au minimum, cela entraîne la mise en place « *d'une procédure en mode dégradé* » en priorisant les tâches les plus indispensables : ces jours-là, les douches ne sont pas faites, certaines personnes restent couchées toute la journée, les lever et les habiller demande plus de temps, ce qui engendre des risques pour les résidents (escarres, repli sur soi, désocialisation...). Comme il y a peu de personnel, les repas sont donnés en chambre rapidement, alors que c'est souvent leur seul moment de plaisir. Le respect du rythme de vie du résident prôné dans la charte de la personne âgée en institution est complètement bafoué par de telles mesures.

Du côté des personnels, il y a évidemment plus de fatigue physique, mais aussi plus de fatigue psychique : difficile de rentrer chez soi avec le sentiment de ne pas avoir rempli sa

 **Quel est le soutien des familles et de la population ?**

Les familles en général comprennent bien ce qui se passe mais elles n'osent pas toujours protester et surtout elles ne s'organisent pas pour le faire. Et pourtant nous, les personnels, sommes convaincus du besoin d'agir ensemble. Nous avons d'abord alerté les élus, l'ARS, le gouvernement, par courrier et rencontré 3 élus (1 conseiller général, 1 député et 1 sénateur) qui ont relayé nos préoccupations auprès du gouvernement. Nous avons reçu des réponses écrites du ministère et du président de la République mais pas de renouveau, aucune réponse de l'ARS.

Pour alerter la population nous avons distribué des tracts, organisé un débat public qui a réuni une soixantaine de personnes dont des familles de résidents. Débat très intéressant aux dires des participants, beaucoup ont découvert les 3 types de financements des EHPAD : l'assu-

 **Quelles sont, au plan politique, les solutions qui devraient être mises en place pour répondre aux besoins dans les maisons de retraite ?**

Il faut revoir tout d'abord le financement : il doit être basé sur la solidarité nationale pour que la prise en charge de la perte d'autonomie des personnes âgées demeure dans le secteur de l'assurance maladie. Un grand nombre de personnes n'ont pas les ressources nécessaires pour payer le reste à charge trop important car il finance beaucoup de conséquences de la perte d'autonomie et non pas seulement l'hébergement.

Créer un grand service public de la personne âgée pour une prise en charge égalitaire avec un renforcement pour



mission de soin, d'écoute auprès des personnes dont on s'occupe. En plus de l'insatisfaction ressentie à cause de ces conditions de travail, il y a la culpabilité vis-à-vis des collègues lorsqu'on est en arrêt maladie et les rappels sur les repos hebdomadaires qui désorganisent la vie privée.

Une autre conséquence nous préoccupe, c'est la diminution du nombre de jours de remplacement pour les aides-soignant-e-s et les agents des services hospitaliers en contrat à durée déterminée. Les modalités de contrat changent pour les ASH qui ne SIGNERONT PLUS DE CONTRAT À L'ANNÉE MAIS AU MOIS « *afin d'optimiser la gestion des ressources humaines* » comme dit la direction. Il nous semble que cela optimise surtout leur précarité !

rance maladie, le conseil général et l'utilisateur. L'intervenante, Mme Joëlle Le Gall, présidente de la FNAPAEF (Fédération nationale des associations de personnes âgées et de leur famille), a bien exprimé le point de vue des usagers que l'on entend trop peu souvent et expliqué que les familles devaient se saisir du Conseil de la vie sociale, une des instances des EHPAD qui leur permettait de se faire entendre. **Depuis, nous poursuivons nos démarches pour être reçu ensemble à l'ARS,** représentants des personnels et représentants des familles.

La presse écrite a été mise à contribution pour faire connaître notre mouvement lors de nos rendez-vous avec les élus et aussi lors de la cérémonie des vœux à l'hôpital en janvier pendant laquelle nous sommes parvenus à intervenir pour expliquer la situation.

le maintien à domicile et un soutien financier pour l'adaptation du logement.

Embaucher massivement des personnels qualifiés de façon à obtenir un ratio de 1 soignant pour 1 résident et avoir un plan de formation ambitieux pour former ceux qui ne le sont pas dans les EPHAD et le secteur d'aide à domicile, reconnaître les qualifications et améliorer les rémunérations, envisager la création d'un nombre de lits publics adapté aux besoins actuels et futurs.